

Collines et Bertranges VTT - Chaulgnes

● Difficile

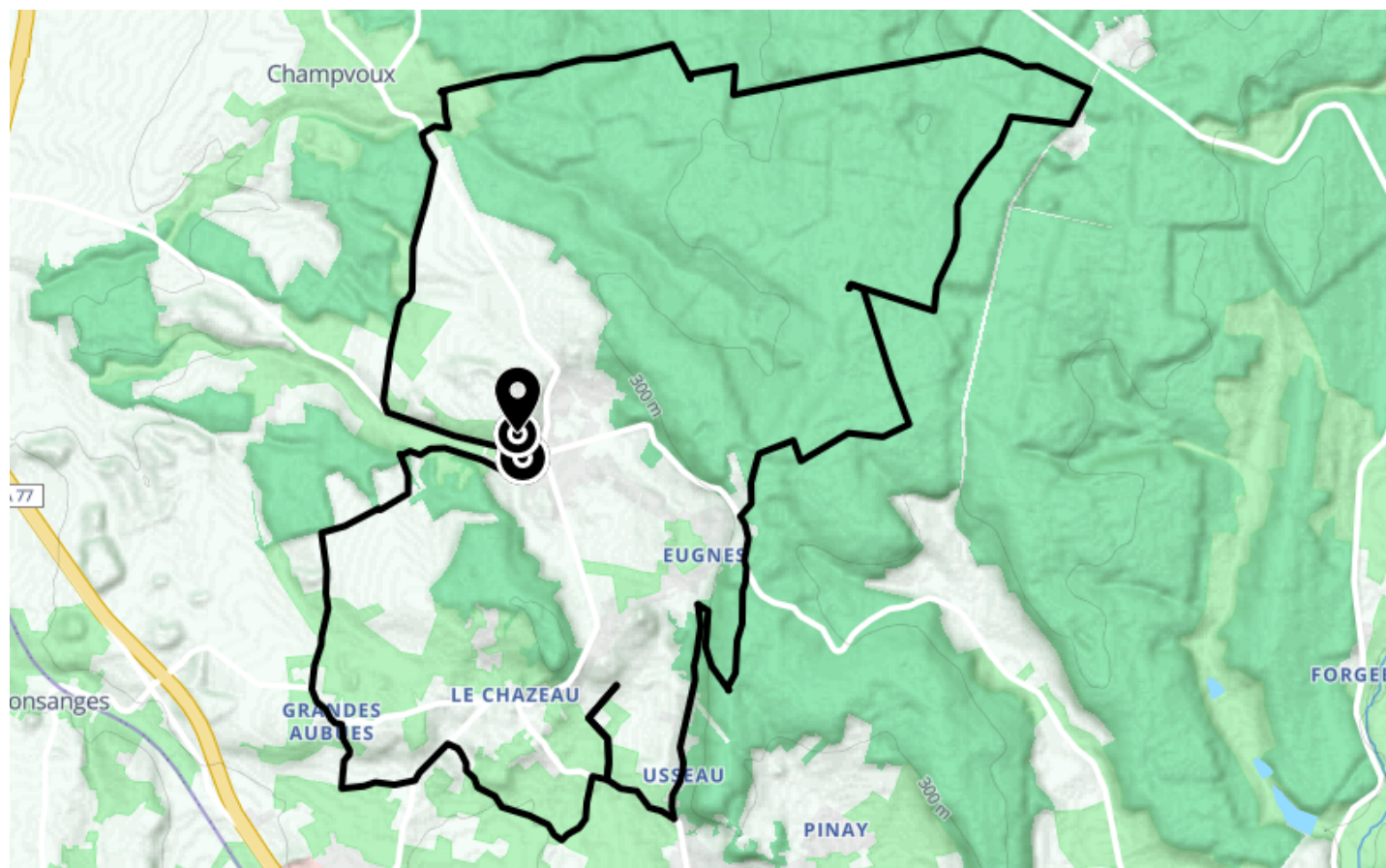
🚲 VTT

🕒 5 h 51 min

↔️ 29.3 km

📍 **Départ** 26 Rue J F Fremillon
58400, Chaulgnes

📍 **Arrivée** 28 Rue J F Fremillon
58400, Chaulgnes



Descriptif

Ce sentier s'adresse aux coureurs aguerris qui apprécient l'effort intense.

Le décor forestier et les vallons de Chaulgnes sauront assouvir à coup sûr la recherche d'aventures et de sensations fortes.

1/ En sortant du parking, dirigez-vous à gauche puis prenez cette même direction à la patte d'oie près du supermarché. À la prochaine intersection, continuez à droite, restez sur ce chemin. Vous longez la station de traitement des eaux. Au prochain croisement, continuez sur le chemin qui s'élève dans le bois en face de vous. Poursuivez sur le sentier à travers champs qui vire à gauche, à droite puis de nouveau à gauche.

2/ Lorsque vous retrouvez la route, engagez-vous à gauche jusqu'à entrer dans le hameau des Aubues. Prenez le chemin qui descend à droite, passez devant le lavoir puis tournez à gauche dans le sentier.

3/ Au croisement avec la D 138, continuez avec prudence à gauche sur 400 m avant de tourner à droite direction le Riot. À la 3e intersection, tournez à gauche. Profitez de cet agréable petit coin de campagne et poursuivez jusqu'à la D 267.

4/ Tournez à droite puis prenez le premier chemin à gauche et montez dans les Côtes d'Orge. Vous bénéficiez à ce moment d'un point de vue remarquable. Continuez sur ce chemin jusqu'à sa fin. Au croisement en T descendez le sentier à droite et remontez le chemin très pentu sur votre gauche.

5/ En haut, montez à gauche la voie communale sur 100 m puis tournez à droite dans le chemin qui pénètre dans la forêt des Bertranges. Vous empruntez le GR 654. Après 800 m, au carrefour, remontez le chemin le plus à gauche.

6/ Traversez la D 110. Allez tout droit puis à droite dans le chemin goudronné. Tournez de nouveau à droite au Rond d'Eugnes. Poursuivez tout droit sur 250 m avant de prendre le chemin à droite (parcelles N° 15 et 16). Longez les dolines du Bois des Moines sur 1 km à gauche. Rejoignez par le chemin sur votre gauche, la route forestière empierrée. 7/ À ce moment vous sortez de la parcelle N° 25, continuez tout droit pendant 1 km (parcelle N° 5). À partir de l'espace dégagé, tournez à droite et suivez le sentier le long du fossé. Au bout de ce chemin, prenez à gauche et suivez le fossé sur 1,7 km. Traversez la route forestière et continuez de nouveau le long du fossé sur 750 m avant de tourner à droite. 8/ Au bout, prenez à gauche la route qui longe le parc à cervidés de la maison forestière de la Grand Mare. Elle possède un grand arboretum, une aire de pique-nique et une meute de chiens courants. Empruntez cette route sur 300 m et pénétrez de nouveau dans la forêt à gauche.

9/ À la cabane de chasse, suivez tout droit sur 2 km. Tournez à droite, ensuite à gauche puis encore à droite.

10/ Continuez tout droit pendant 300 m, puis empruntez le chemin à gauche pendant 1,7 km. Passez devant la maison forestière de Bois Dieu.

11/ Au carrefour, descendez à gauche. Passez devant la chapelle de Tigran puis montez le chemin de terre en face qui va très rapidement être au travers des champs. À l'intersection avec la D 138, prenez tout droit et longez la lisière de la forêt. Suivez pendant 1,8 km puis tournez à gauche pour rejoindre le bourg de Chaulgnes.

Informations pratiques

Couleur du balisage : ROUGE

Départ : Chaulgnes, parking de la salle polyvalente

Office de Tourisme La Charité-sur-Loire - Bertranges - Val de Nièvres

+33386379907

<https://www.lacharitesurloire-tourisme.com>



Retrouvez ce parcours et bien d'autres sur l'application mobile **Loopi - balades & GPS**

